

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 23

**Rubrik:** Nouvelles diverses

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

fruits, pour la viticulture et l'horticulture étaient abondamment représentés et ont fourni de bons résultats commerciaux. Il en est de même pour ce qui avait trait à l'élevage du bétail et de la volaille. Lameublement a été représenté par des expositions nombreuses et originales, qui ont donné lieu à un nombre encourageant de transactions. On en peut dire autant des articles accessoires concernant l'aménagement des intérieurs. On a noté dans plusieurs groupes des contrats intéressants conclus avec des hommes d'affaires.

Le XI<sup>e</sup> Comptoir suisse aura lieu du 13 au 28 septembre de cette année. Les anciens exposants restent fidèles et le comité a reçu déjà bon nombre d'adhésions nouvelles.

Les groupes suivants s'intéresseront plus particulièrement notre industrie hôtelière:

V. — Appareils pour la préparation et la consommation des aliments. Appareils de cuisson et de chauffage. Economie domestique. Industrie hôtelière et toutes les branches qui s'y rattachent. Tourisme et sports.

IV. — Boucherie et charcuterie. Matériel pour la conservation des aliments. Frigorifiques. Appareils de séchage. Machines spéciales.

II. — Conserves diverses. Produits alimentaires. Produits diététiques. Produits chimiques pour l'alimentation. Graisses et huiles. Savons. Produits du lait.

I. — Meunerie. Pâtes alimentaires. Chocolaterie. Confiserie. Cafés et thés. Machines et matériel spécial.

III. — Boissons diverses. Machines et matériel de la branche.

Les hôteliers étudieront également avec profit les groupes de l'organisation commerciale, de la publicité, des arts graphiques et du matériel de bureau, de l'apiculture, de l'aviculture, de la pisciculture, de la chasse et de la pêche, de l'industrie du bois (tonnerie et boissellerie), de l'art de meubler les intérieurs et les jardins.

## Sociétés diverses

**Office national suisse du tourisme.** — A la réunion du Conseil du tourisme, M. Simon, conseiller d'Etat à Lausanne, a été élu président en remplacement de M. Kunz, décédé. M. Bössiger, conseiller d'Etat à Berne, a été nommé deuxième vice-président. M. Volmar, directeur du Chemin de fer du Léman, a été approuvé à faire partie du comité de direction. Le Conseil du tourisme a approuvé le rapport de l'Office sur l'exercice 1929 ainsi que les comptes. La direction a exposé l'organisation de la campagne actuelle de propagande touristique suisse à l'étranger.

## Informations économiques

**Transport à prix réduit de denrées alimentaires.** — Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1930,

la plupart des entreprises de transport accordent une réduction de 30% sur les taxes habituelles pour le transport des baies fraîches des bois et des jardins, des légumes frais indiqués au tarif d'exception No. 3 et des fruits frais tels que pommes, poires, abricots, cerises, pêches, prunes et coings, de provenance suisse, expédiés en grande vitesse.

**Dans nos vignobles.** — La longue période de froid relatif que nous venons de traverser n'a pas été favorable à la vigne, où la croissance des jeunes pousses a subi un temps d'arrêt. Il faudrait quelques bonnes journées de chaleur pour les ramener. On peut s'estimer heureux toutefois d'avoir échappé au gel, car à certains matins, avec un ou deux degrés de moins, le mal était fait. Les grappes ne paraissent pas si bien venues que l'an passé. Les encaveurs en sont satisfaits, car ils estiment qu'il seraient dangereux pour le commerce vinicole d'avoir une forte récolte cette année. Les jours pluvieux ont naturellement retardé les travaux. Jusqu'à présent on n'a pas constaté de maladies.

**Pour nos vins romands.** — Si le marché des vins vaudois est encore calme, le commerce n'en a pas moins acheté, dernièrement encore, d'importantes quantités à des prix qui ne sont pas à la hauteur. En outre, les vigneronnes vaudoises, imitant leurs collègues d'autres cantons, ont essayé non sans succès d'un nouveau moyen d'écouler leur excellente récolte de 1929. Considérant que des restaurateurs et des cafetiers de la Suisse allemande empêchent la vente en réclamant des prix hors de proportion avec le prix d'achat au vignoble, ils entrent en rapports directs avec les consommateurs, mettant leur vin en bouteille et l'expédient aux particuliers. Dans tout le vignoble vaudois, d'Ollon à Rolle, c'est par centaines de caisses que l'on voit chaque jour des expéditions dirigées sur la Suisse allemande, soit par camions, soit par voie ferrée. C'est par la consommation à domicile que le vin vaudois reprendra pied, espérons-le, dans les cantons allemands. En regard des prix exigés par certains établissements publics, on cite avec plaisir dans les meilleurs des producteurs ceux qui sont pratiqués par les épiciers et par les sociétés de consommation, notamment à Zurich et à Bâle. On apprend d'autre part que l'Office suisse de propagande pour l'écoulement des produits de verger et du vignoble va entreprendre, afin de favoriser la vente du vin suisse, une campagne d'affichage dont on attend de bons résultats. Enfin, la section agricole de l'Office suisse d'expansion commerciale, après avoir fait une enquête sur les possibilités d'exportation des vins suisses, renseigne les intéressés sur les conditions de vente dans onze pays européens et plusieurs pays d'outre-mer.

**Le prix du pain va-t-il augmenter?** — Sous le nouveau régime du blé, la production du seigle s'accroît dans des proportions qui donnent à réfléchir. De 1126 wagons en 1926, elle a passé à 1863 wagons en 1929. Or, depuis la guerre, le seigle a perdu pour ainsi dire toute valeur comme céréale panifiable. Actuellement, le pain de seigle a presque disparu de la table des agriculteurs et des ouvriers; on donne le seigle en

grains au bétail. Mais le régime instauré en Suisse oblige les meuniers à reprendre tout le blé du pays acquis par la Confédération, et au prix que celle-ci a fixé, très supérieur, comme le sait, au prix mondial. Le prix majoré du seigle représente un supplément d'environ 100% de la valeur réelle. Nos paysans, gens malins, vendent leur seigle à haut prix à la Confédération et le laissent ensuite pour compte aux meuniers, préférant eux-mêmes importer du seigle étranger à un prix beaucoup plus bas. Le gain bénéfice ainsi réalisé est toujours bon à empocher. Pendant le seul mois de décembre 1929, on a importé ainsi 100 wagons de seigle. On voit le résultat: d'un côté la meunerie ne peut se débarrasser de son seigle indigène et de l'autre elle ne peut pas même liquider chez les paysans les produits secondaires de la mouture. Si elle veut éviter la ruine, elle devra nécessairement augmenter le prix de la farine panifiable, ce qui automatiquement fera hausser le prix du pain. Il est cependant inadmissible que la Confédération consacre des millions à encourager en Suisse la production d'un aliment pour le bétail, en laissant s'implanter des pratiques déloyables qui auront infailliblement pour effet un renchérissement du pain. Les partisans du monopole ont beau jeu maintenant.

**Le roi des cuisiniers.** — M. Escoffier, est arrivé à Zurich pour assister aux festivités de la ZIKA. Il a été reçu officiellement à la gare par des membres du comité et des sous-comités d'organisation, les secrétaires de l'exposition, des représentants de la presse et un nombreux public. M. Escoffier, invité d'honneur de l'exposition, quoique âgé de 85 ans, a effectué seul le voyage de sa résidence de Monte-Carlo à Zurich et se trouve toujours en parfaite santé. Lors de son arrivée, les bâtiments de l'exposition ont été illuminés en son honneur. L'organe de l'hôtellerie suisse lui présente ses très cordiaux hommages de bienvenue.

**Les Journées vaudoises à la ZIKA** ont été fixées aux 11 et 12 juin. Un train spécial à prix réduit partira le 11 de Lausanne via Berne. La Municipalité de Lausanne et le Conseil d'Etat du canton de Vaud donnent leur appui à cette manifestation, qu'ont mise sur pied la Société des hôteliers de Lausanne-Ouchy, la Société des hôteliers de Montreux et environs, la section vaudoise de l'Union Helvétique, la Société vaudoise des cuisiniers et la Société vaudoise des cafetiers et restaurateurs. Les cuisiniers vaudois font un effort tout à fait remarquable pour assurer à leur canton une brillante représentation et pour soutenir avec succès, une fois de plus, la haute réputation culinaire des grands hôtels et restaurants de la région.

**Ecole hôtelière maritime.** — En décembre 1929 a été ouverte une nouvelle école hôtelière d'un genre spécial, à bord du grand paquebot express *Esperia*, de la Société italienne de services maritimes (Sismar Line) à Gênes. Ce bateau assure le service Italie-Egypte. L'école est présidée par le commissaire de bord, M. Ciro Marinelli, et elle est placée sous la direction personnelle du maître d'hôtel, M. Sosatte Monti, ancien maître d'hôtel du *Vignon* de Paris. A côté du travail pratique sur le paquebot, des cours théoriques ont été organisés dans le but de perfectionner le personnel dans tous les détails qui exigent aujourd'hui un service de grand luxe.

**Montana.** — Le Grand Conseil valaisan a pris connaissance d'une pétition émanant d'un comité de Montana-Vermala qui demande que la majeure partie du territoire occupé par la station climatique soit érigée en commune indépendante. Les communes actuelles de Montana et de Randogne, qui devraient céder une portion de leur patrimoine à la nouvelle commune, ont répondu par une contre-pétition qui s'oppose à la scission. Une commission sera établie pour étudier cette question délicate.

**En Amérique et chez nous.** — Le recensement officiel des industries opéré récemment aux Etats-Unis d'Amérique a permis de constater que l'industrie du tourisme est la principale de l'Etat du Maine, lequel en tire chaque année 125 millions de dollars. Le gouvernement de cet Etat consacre annuellement deux millions de dollars à la propagation touristique. A ce taux et toutes proportions gardées, la Caisse fédérale devrait dépenser, pour se mettre à la hauteur de l'Etat du Maine dans le domaine de la propagation en faveur du tourisme, plus de trois millions de francs par an, au lieu du subsidie de 200.000 francs versé à l'Office national suisse du tourisme.



CHAMPAGNE  
**POL ROGER**  
BY APPOINTMENT  
TO HIS MAJESTY THE KING

A. BUTOW, 8, RUE DE FRIBOURG, TÉLÉPHONE: MONT-BLANC 25.314, GENÈVE

**NICHOLSON'S**  
DRY GIN  
THE PUREST  
SPIRIT MADE

**COCKBURN'S**  
PORT  
OPORTO AND LONDON

**ZETTLER**  
LICHTRUF-EINRICHTUNGEN  
für Hotels, Krankenhäuser, Sanatorien, Wohnungen, Geschäftsbauten, Schiffe, Gefängnisse usw. verbürgen bei geschicklicher Ausführung und einfacher Montage unbedingte Betriebssicherheit.

**TÜR RIEGEL**  
zum sicheren Ver- und Entriegeln von Hotelzimmern, Schlafzimmertüren usw. von entfernten Stellen aus.  
**AUFZUG-FAHRTANZEIGER**  
mit lebendig, leuchtend Zeiger, zeigt Aufenthalts, Fahrt und Fahrzeit präzis und für den Fahrgäst zufriedenstellend an.

**Kochfett Kraft**  
in Gratis-Ständen und Wannen  
Fr. 3.50 per kg  
FABRIKANTEN: STÜSSY & CO. ZÜRICH  
AKTIENGESELLSCHAFT

**ALOIS ZETTLER**  
ELEKTROTECHN. FABRIK-G.M.B.H.  
MUENCHEN-HOLZSTR. 28

MÉTAL EXTRA BLANC ARGENTÉ  
REMISE À NEUF DE TOUTES PIÈCES  
D'ORFÈVRERIE - RÉARGENTURE  
**GUSTAVE ZOBRIST**  
ARGENTEUR-ORFÈVRE MAISON FONDÉE EN 1900  
COULOUVRENIERE 40 GENEVE TELEPHONE 40987

**Auserlesene Ostschweizer Weine**  
liefern vorteilhaft der  
Verband ostschweizer, landwirtschaftl., Genossenschaften (V.O.L.G.) Winterthur



Zum Kochen, für Salat und Mayonnaise

Referenzen von erstklassigen Hotels. Ersatzweise man energisch zurück. Man achtet auf die plombierten Originaleblätter.

Ernst Hürlmann, Wädenswil

**SALAMI-FABRIK**  
**Secondo Carmine**  
Bellinzona

Teleg.-Adresse: Carminesec / Telefon 1.28  
Postcheck-Konto XI. 3.81

offert gegen Nachnahme

**Salame Ticino**  
extra Winterware Fr. 6.- per Kg.  
Bei Bezug von 15 Kg. an Pakete franco.

**ZÜRICH**  
1927  
**GOLDENE MEDAILLE**  
**Mocca** - Kaffeemühlen  
Mühlen für Café turc,  
Aufschnittschneide-  
maschinen  
Brotschneidemaschinen  
mit autom. Vorschub  
liefert als Spezialität  
OTTO BENZ, Eidmattstr., ZÜRICH 7  
oder durch bekannte Hotelküchenlieferanten

**Kokosmatten**  
Extraanfertigung grösserer Matten für  
Hotels, Grossrestaurants  
Kurhäuser  
Sanatorien etc.  
**Treppenstufenmatten**  
mit Befestigungsringen;  
**Automatten**  
Für Treppen und Rücksitz, mit sauber  
abgefassten Ausschnitten für  
Schaltung und Handbremsen;  
für jede Wagenmarke und Modell  
genau abgepasst lieferbar;  
**Fussmatten**  
in Rips natur und gefärbt und  
India natur  
**Paul Schiller**  
Tapezierer-Artikel en gros  
**Frauenfeld**

grand feu d'artifice furent de toute beauté. Le feu lumineux, une innovation de cette année, eut un succès très vif. Jusque tard dans la nuit, les divers locaux de bal furent envoisés littéralement. La journée de dimanche fut aussi réussie que celle du samedi, tant au point de vue artistique que sous le rapport financier. Cette Fête des narcisses de 1930 sera elle aussi, à l'hôtelier et au commerce touristique monstres, une puissante réclame en Suisse et à l'étranger. Signalons à ce propos le concours du meilleur compte rendu, auquel ne prennent pas part les journalistes vaudois. Les chroniqueurs des autres cantons suisses, de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Italie, n'ont pas soumis moins de 80.000 lignes de copie au jury. Le challenge a été gagné cette année par le correspondant du *Bund*. La Société des hôteliers de Montreux a remporté au corso fleuri un 1<sup>er</sup> prix de 1.000 francs pour son auto de maître *La Dame de cœur*, et un 4<sup>me</sup> prix au corso lumineux pour *La Lanterne japonaise*.

## Trafic et Tourisme

**Pour le centre aérien de Zurich.** — Le Grand Conseil du canton de Zurich a approuvé le projet accordant un crédit de 3.600.000 fr. pour la construction des bâtiments nécessaires à l'exploitation de l'aérodrome civil de Dübendorf.

**L'Espagne et le tourisme américain.** — On évalue à 5.000 le nombre des Américains qui ont visité l'Espagne en 1929. D'après les indications fournies par le Bureau officiel de tourisme de Madrid, la durée moyenne du séjour de ces Américains a été de six journées. Les dépenses totales de ces visiteurs en Espagne ont été l'année dernière de 1.900.000 dollars.

**Les chèques de voyage postaux.** — Depuis le 1<sup>er</sup> juin, le droit perçu pour les carnets de chèques postaux de voyage délivrés à des titulaires de comptes de chèques postaux est abaissé de 2 fr. à 1 fr. Par contre, le droit de 1<sup>½</sup>% de la valeur du carnet à acquitter pour l'achat de carnets de chèques postaux de voyage auprès de banques ou d'agences de voyages subsiste sans changement.

**Billets spéciaux sur les C. F. F.** — Pendant l'été 1930, les Chemins de fer fédéraux, d'entente avec les bureaux de voyages, introduiront donc des billets spéciaux aux taxes du tarif pour les sociétés. — Les départs sont prévus de Genève, Lausanne, Vevey, Clavens, Montreux, Territet, Lucerne, Hergiswil, Sarnen, Sachseln, Lungern, Brunnen, Flüelen et Zurich, à destination de différentes stations qui sont des buts d'excursions touristiques.

**Automobiles étrangères en Suisse.** — Durant le mois d'avril 1930, on a enregistré les entrées suivantes en Suisse de véhicules à moteur provenant de l'étranger: 4732 autos avec carte

provisoire, 803 autos avec passant, 4306 autos avec triptyque ou carnet de passage et 320 motocyclettes, soit au total 10.170 véhicules à moteur, au lieu de 7170 en avril 1929, dont 3450 autos avec carte d'entrée provisoire.

**Voyages circulaires.** — Le service de publicité des C. F. F. à Berne a réédité ses brochures concernant les excursions par chemins de fer, bateaux et autocars postaux, au départ de Bâle, Berne, Biel, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Montreux, Neuchâtel et St-Gall. On peut obtenir ces brochures gratuitement, pour un certain nombre d'exemplaires au Service de publicité susdit et par exemplaires isolés à l'Office suisse du tourisme à Zurich et Lausanne.

**Tourisme italo-hongrois.** — Une commission italo-hongroise chargée d'étudier les moyens de favoriser le développement des relations touristiques entre l'Italie et la Hongrie a siégé dernièrement au ministère du commerce à Budapest. Elle a décidé l'application réciproque du principe de la nation la plus favorisée dans le domaine de la propagande touristique. Les prospectus, affiches, etc., en provenance de l'un des deux pays seront traités dans l'autre comme ceux du pays même.

**L'autostrade Berne-Thoune.** — Un comité pour la protection des bords de l'Aar de Berne à Thoune, compose d'amis de la nature, de l'hygiène publique, des sports et de la pêche, s'est constitué à Berne afin de combattre le projet de construction d'une route pour automobiles récemment présenté au Conseil d'Etat. On sait que les auteurs du projet sollicitent en même temps l'autorisation d'entreprendre des démarches pour l'expropriation des propriétaires riverains. — Il y a des gens qui ne comprennent malaisement que le progrès continue sa marche et que les temps changent.

**La Suisse à Poznan.** — Le gouvernement polonais a invité le Conseil fédéral à participer à l'Exposition internationale des transports et du tourisme qui aura lieu du 6 juillet au 10 août à Poznan. Diverses organisations et entreprises suisses ayant déjà annoncé leur participation, notamment les C. F. F., la Direction générale des postes, l'Office national suisse du tourisme et plusieurs fabriques intéressées aux constructions de chemins de fer et de locomotives, le Conseil fédéral a décidé, le 23 mai, d'accorder une subvention de 20.000 fr. pour la participation suisse.

**Des stations alpestres aux Etats-Unis.** — On est en train d'organiser dans l'Etat de Washington (nord-ouest des Etats-Unis) une nouvelle région de cures sous le nom de "The Alps", en l'équipant d'hôtels et de chalets imitant ceux de nos Alpes suisses. En même temps, on a lancé dans la presse américaine une propagande affirmant que la région en question est celle dont le caractère se rapproche le plus de celui des Alpes suisses, et notamment de l'Oberland bernois. On pourra y séjournner pour un prix de

3½ dollars par jour. Une route pour automobiles facilite l'accès de cette Suisse américaine.

**Les Américains en Europe.** — Suivant les informations fournies par diverses agences de navigation de New-York, le nombre des passagers de première classe d'Amérique en Europe accuse depuis le 1<sup>er</sup> janvier une diminution de 13.000 par rapport aux chiffres de la période correspondante de 1929. En revanche, on a constaté une augmentation du nombre des passagers de la troisième classe. — D'après le *Sunday Chronicle*, Londres espère avoir cette année une brillante saison touristique. On y attend notamment près de 50.000 Américains d'ici au mois de juillet et leurs dépenses sont évaluées à 15 millions de livres sterling.

**Billets de chemins de fer pour sociétés et écoles.** — On rappelle au début de la saison touristique que les entreprises suisses de transport accordent des billets collectifs à des prix très réduits aux sociétés et aux écoles (minimum: 8 personnes). Ces réductions sont calculées sur les prix ordinaires de simple course, d'après la longueur du trajet et le nombre des participants au voyage collectif. Pour les sociétés de 8 à 14 personnes, le rabais est de 20 à 30%; pour 15 à 99 personnes, de 30 à 40%; pour 100 à 249 personnes, de 35 à 45%; pour 250 personnes et plus, de 40 à 50%. Pour les écoliers, le rabais est de 65 à 75%, jusqu'à 12 ans, de 55 à 65% de 12 à 15 ans et de 45 à 55% au-dessus de 15 ans. Pour l'allier et le retour, il y a en outre une réduction de 15%. La surtaxe pour trains directs est réduite de moitié.

## Agences de voyages et de publicité

**Notes impayées.** — Malgré plusieurs avertissements, un hôtel de notre société n'a pas encore réussi à encaisser une note de 232 francs, montant dû depuis l'année dernière par l'*American and British Travel Club Inc.* (*Mme Raïola's Educational Tours*) à New-York et Naples. Une petite facture de 46 francs, due depuis l'année dernière également à l'un de nos sociétaires par la *Travellers' Steamship Corporation* à New-York, n'a pas encore pu être encaissée.

**Route Service, New-York.** — Des informations d'Amérique annoncent que cette maison a été déclarée en faillite. Nous voulons espérer qu'aucun hôtelier suisse n'aura à en subir du préjudice. Les bureaux du même nom établis à Paris, Londres et Berlin, quoique en relations avec celui de New-York, sont aux mains de sociétés spéciales et il faut attendre les événements pour savoir si et dans quelle mesure la faillite de la société de New-York se répercute sur la situation financière des succursales européennes. En tout cas, dans une lettre à l'un de nos sociétaires, le bureau de Berlin déclare qu'il n'est pas touché par la cessation des paiements de la firme américaine et qu'il continuera à fonctionner avec l'appui de la Banque de Dresde.

## Pour votre dessert d'aujourd'hui

*Libby's*



Les fruits et ananas LIBBY'S récoltés et préparés sur les lieux mêmes de production gardent leur fraîcheur; ils arrivent sur votre table avec toute la délicieuse saveur. Ils peuvent être consommés tels qu'ils sortent de la boîte, mais ils se prêtent aussi admirablement à de nombreuses préparations.

### Abricots fourrés à la noisette (Entremets froid)

(Pour 4 personnes)

1/2 boîte d'abricots Libby's, 50 gr. de noisettes pilées, 2 jaunes d'œufs, 80 gr. de sucre en poudre, 30 gr. de beurre fin, 1 cuillerée à soupe d'eau de fleurs d'oranger, 125 gr. environ de crème fouettée, vanillée et sucrée.

1<sup>er</sup> Egoutter les abricots, les ranger sur un compotier côté creux en dessous. — 2<sup>o</sup> Mélanger les noisettes, les jaunes d'œufs et le sucre avec la fleur d'oranger. — 3<sup>o</sup> Faire fondre le beurre au bain-marie. L'ajouter petit à petit au mélange, trailler la pâte vigoureusement pendant 1/4 d'heure, puis la laisser se raffermir au frais pendant quelques heures. — 4<sup>o</sup> En remplir le creux de chaque abricot. — 5<sup>o</sup> Au moment de servir, masquer de crème fouettée sucrée et vanillée ou masquer de glace à la vanille.

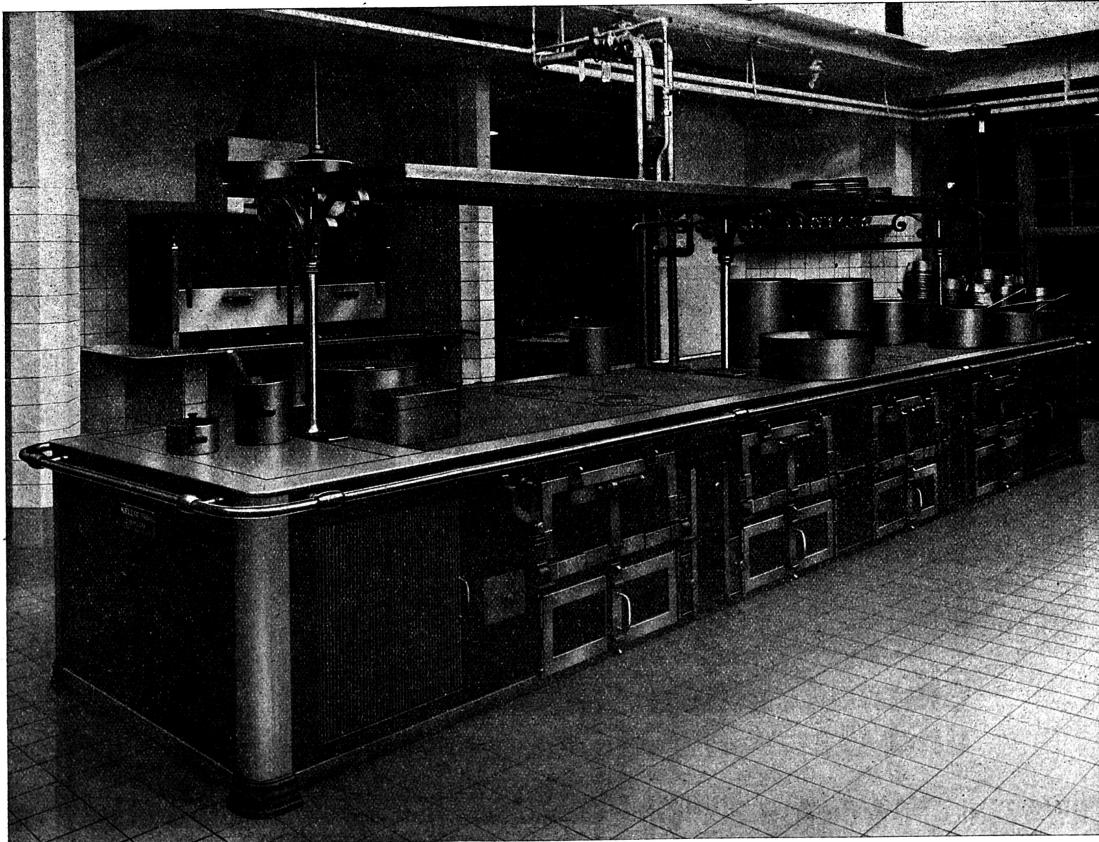
Si votre fournisseur ne peut pas vous livrer les produits LIBBY'S, écrivez une carte à la Cie Libby Mc Neil & Libby, rue des Tanneurs 54, Anvers, qui vous donnera une liste des importateurs clients réguliers des insurpassables conserves LIBBY'S.

# Keller-Trüb Sohn, Kochherd-Fabrik, Zürich

**Spezialfabrik für  
Kochherdanlagen  
für Hotels  
und Restaurants.**

**Grill-  
u. Spiessanlagen  
für Koks- und  
Holzkohlenfeuerung.**

**Wärmethische  
mit Warmwasser  
vom Kochherd  
oder durch die  
abgehenden  
Rauchgase erwärmt.**



Kochherdanlage Suvratta-Haus St. Moritz